

MESSAGE

DU DIRECTEUR NATIONAL



SEPTEMBRE 2018

Notre pouvoir à l'échelle internationale



Cet été, j'ai eu le plaisir d'assister à de nombreux rassemblements des Métallos visant à souligner le pouvoir et la solidarité dont jouit notre organisation

à titre de syndicat international, et d'y prendre la parole.

Le Syndicat des Métallos est un fier partenaire de Unite the Union. Je me suis adressé aux délégués lors de son congrès d'orientation à Brighton (Royaume-Uni). En 2011, nos deux organisations ont fondé le syndicat international Workers Uniting en vue de renforcer le militantisme dans le monde. Nous tirons parti de la solidité de ce partenariat pour lutter contre les employeurs injustes au Canada, aux États-Unis et à l'étranger.

À titre d'exemples récents de notre solidarité, mentionnons la manifestation de nos membres canadiens devant l'assemblée des actionnaires de la Great-West à Toronto pour protester contre les tentatives de l'entreprise de priver les membres de Unite chez

Irish Life de leurs régimes de retraite à prestations déterminées.

Les Métallos mis en lockout par ABI à Bécancour (Québec) depuis janvier ont reçu du soutien de la communauté internationale, notamment du syndicat national des mineurs du Mexique, Los Mineros, et de la fédération syndicale mondiale IndustriALL.

J'ai pu faire connaître la perspective des travailleuses et travailleurs canadiens lors des conférences du District 12 de notre syndicat à San Diego et du District 4 à Atlantic City. En ce qui concerne les accords commerciaux injustes et les pratiques de pillage commercial qui éliminent les bons emplois et nuisent à nos membres dans nos deux pays, les Métallos au Canada et aux États-Unis sont sur la même longueur d'onde.

Nous croyons en un commerce juste et équitable qui place au premier rang les emplois et le bien-être des travailleurs et travailleuses. Nous croyons qu'un commerce juste accorde des chances équitables à tous les pays. Ce commerce juste favorise la partici-

pation des travailleuses et travailleurs et permet de protéger les droits des travailleurs et la santé de la planète.

Le mouvement syndical au Canada se bat sur plusieurs fronts : négociation collective, résolution des griefs, lockout ou vote de grève pour protéger l'équité. Au pays comme à l'étranger, nos membres se heurtent aux répercussions des tarifs, à des différends commerciaux et à de l'incertitude économique.

Nous devons demeurer un syndicat international solide si nous voulons remporter ces luttes au nom des travailleuses et travailleurs, faire front commun et empêcher les entreprises cupides et les gouvernements de droite d'affaiblir notre solidarité et de nous diviser.

Solidairement,

Le directeur national,
Syndicat des Métallos,

Ken Neumann

Conférence 2018 des Métallos du District 3

Les métallos de l'Ouest canadien se rassembleront à Kamloops (C.-B.) du 30 octobre au 1^{er} novembre à l'occasion de la conférence 2018 du District 3. Sur le thème Notre unité, notre force, l'événement mettra en relief le travail qu'effectuent au quotidien les membres de notre syndicat pour renforcer notre organisation et obtenir de meilleures conditions de travail.

«Les Métallos de toutes les sections locales et tous les milieux de travail du District 3 ont la possibilité de se réunir et d'apprendre les uns des autres», affirme le directeur du District 3, Stephen Hunt.

En marge de la conférence du District 3, auront également lieu une réunion des Femmes d'acier, une rencontre des membres de la Prochaine génération, une rencontre de l'Organisation des retraités Métallos (ORME), une rencontre des travailleuses et travailleurs du secteur de la santé, une rencontre des Vétérans de l'acier et une autre du Groupe de travail autochtone.

«C'est votre syndicat. Il vous appartient et j'encourage toutes les sections locales à prendre part à la conférence», ajoute le directeur.

Informations supplémentaires et inscription à : www.usw.ca/district3. ■



ÉLÉCTION DE L'ONTARIO • ÉLÉCTION D

Cinq Métallos élus députés en

Compressions et chaos sont en cours en Ontario alors qu'un nouveau gouvernement conservateur montre son côté malveillant en s'attaquant aux enfants et aux plus vulnérables, tout en s'ingérant dans les élections municipales.

Les Métallos s'unissent à Andrea Horwath et à l'opposition officielle néo-démocrate afin de s'y opposer.

«Le NPD continue d'être la voix la plus forte des travailleuses et travailleurs, et nous ferons front commun avec notre partenaire politique pour résister aux réductions dans les soins de santé et l'éducation ainsi qu'aux pertes d'emplois et à la privatisation qui caractériseront le gouvernement conservateur de Doug Ford», a déclaré Marty Warren, directeur du District 6 des Métallos.

Le caucus du NPD compte maintenant le double de députés provinciaux, soit 40, dont cinq Métallos élus.

Deux nouveaux députés provinciaux, Jamie West (SL 6500, Sudbury) et Guy Bourgouin (SL 1-2010, Mushkegowuk-

Baie James), attribuent leur succès électoral au syndicat.

«Je ne serais pas en mesure de le faire si je n'étais pas un Métallo», a dit Jamie West au sujet de son nouveau rôle en politique.

Trois autres Métallos ont été réélus : Gilles Bisson (Timmins), Michael Mantha (Algoma-Manitoulin) et Paul Miller (Hamilton-Est-Stoney Creek). Nous sommes également extrêmement fiers d'une autre candidate des Métallos, Jana Papuckoski, qui s'est présentée pour le NPD dans Northumberland-Peterborough-Sud, sans succès.

Au cours de la campagne, notre syndicat a ciblé plusieurs circonscriptions en diffusant des publicités électorales et il a donné une formation sur l'action politique de membre à membre aux Métallos, réussissant à faire élire des néo-démocrates dans chacune.

Alors que nous luttons contre les attaques des conservateurs de Ford, nous devons continuer à proposer des

Un solide mandat pour les travailleurs forestiers

Les Métallos de l'industrie forestière du Nord de la Colombie-Britannique ont voté à 93% en faveur d'un mandat de grève à exercer au moment jugé opportun. Le syndicat poursuit les négociations afin d'obtenir une convention collective équitable pour plus de 1600 membres dans l'industrie.

Nos membres veulent une convention équitable qui respecte le travail ardu qu'ils accomplissent chaque jour, assurant la rentabilité des compagnies qui les emploient.

Le président de la section locale 1-2017 Brian O'Rourke souligne que les membres ont donné un solide mandat de grève à l'équipe de négociation. «Nos membres veulent

une convention équitable qui respecte le travail ardu qu'ils accomplissent chaque jour, assurant la rentabilité des compagnies qui les emploient. Forts de leur franc soutien, nous essaierons maintenant de retourner à la table de négociation», a-t-il indiqué.

«Nous cherchons à améliorer nos conditions de travail», affirme le président du Conseil du bois des Métallos, Bob Matters.

«L'employeur n'est pas disposé à discuter des propositions les plus fondamentales. Nos travailleurs exigent des changements et nous nous battons pour eux. Nous négocions pour 23 lieux de travail différent, et il est temps de leur envoyer un message», a ajouté Bob Matters.

Le Syndicat a proposé des modifications à la convention collective qui comprennent des congés pour les membres victimes de violence conjugale, la représentation syndicale et l'amélioration de la capitalisation des régimes de retraite.

Le vote fait suite à plusieurs rondes de négociations avec l'organisation patronale CONIFER, (le Conseil des relations d'emploi de l'intérieur Nord de l'industrie forestière).

Les négociations portent sur les opérations à Prince George, Houston, Burns Lake, Fort St-James, Fort St-John, Quesnel, Williams Lake et Lake City. ■

E L'ONTARIO • ÉLÉCTION DE L'ONTARIO

Ontario

solutions de rechange progressistes. N'oublions pas que l'élection d'une opposition officielle néo-démocrate

forte, dont cinq Métallos, est une excellente façon de commencer. ■



Jamie West avec la chef du NPD Andrea Horwath et des bénévoles du Syndicat des Métallos



Guy Bourguin (au centre) et Gilles Bisson (à droite) avec la chef du NPD Andrea Horwath pendant la campagne.

La défense de l'acier et de

À la mi-août, le gouvernement canadien a annoncé des consultations sur la probable imposition de «mesures» à l'égard d'un grand nombre de produits d'acier expédiés au Canada : une étape mineure, mais souhaitée, dans la lutte visant à protéger l'industrie de l'acier, les collectivités et les emplois au Canada.

Pendant des années, les Métallos des deux côtés de la frontière américaine ont dénoncé et combattu le dumping déloyal et préjudiciable d'acier et d'aluminium de pays comme la Chine, la Corée du Sud et la Turquie. Nous avons soutenu que cette pratique inéquitable massive élimine des emplois et nuit aux collectivités des marchés intégrés au Canada et aux États-Unis.



Cette guerre commerciale absurde fait grimper les coûts de production des entreprises de part et d'autre de la frontière, menaçant leur viabilité et les emplois.

Cependant, lorsque Donald Trump a annoncé des tarifs visant le dumping, il s'en est également pris au Canada. Le 1^{er} juin, les tarifs sont entrés en vigueur et le Canada a imposé des contre-tarifs de valeur égale sur une gamme de produits américains.

Au-delà des préjudices découlant directement des tarifs américains, les Métallos ont sonné l'alarme au sujet du dumping accru de pays qui profitent des tarifs et tentent d'utiliser le Canada pour accéder clandestinement aux États-Unis. Depuis le début, le Syndicat des Métallos a demandé au gouvernement canadien de prendre des mesures fermes et immédiates afin de protéger nos frontières, tout en dénonçant le fait que le Canada soit visé par les tarifs américains.

Ces tarifs et contre-tarifs insensés sur l'acier, l'aluminium et de nombreux autres produits qui traversent la frontière

canado-américaine dans les deux sens entraînent des répercussions concrètes.

Par exemple, les fabricants de l'État de New York et d'ailleurs aux États-Unis dépendent grandement de l'aluminium brut que produisent les Métallos au Québec à certaines des fonderies parmi les plus efficaces et respectueuses de l'environnement au monde.

Des entreprises en font le commerce équitable entre les États-Unis et le Canada. La main-d'œuvre perçoit un salaire de classe moyenne et travaille dans de bonnes conditions et des lieux sécuritaires.

Une grande partie de l'aluminium québécois est expédiée vers des usines américaines aux fins de traitement, et certains de ces produits américains sont réexpédiés à des installations canadiennes pour la fabrication de pièces automobiles.

Dans bien des cas, ces pièces sont ensuite expédiées à des constructeurs d'automobiles américains qui fabriquent de nouveaux véhicules et camions, dont bon nombre sont exportés vers le Canada, où des consommateurs les achètent.

Ce sont ces bons emplois et ces collectivités dynamiques que nous nous efforçons maintenant de protéger.

Cette guerre commerciale absurde fait grimper les coûts de production des entreprises de part et d'autre de la frontière, menaçant leur viabilité et les emplois.

Elle ne règle pas non plus le véritable problème ni ne s'attaque aux «mauvais joueurs», les pays qui enfreignent les règles et déversent leurs produits sur nos marchés.

Ces pays n'autorisent pas les travailleurs à adhérer à de vrais syndicats ou à négocier des conventions collectives convenables. Ils les exploitent, les forcent à travailler dans de terribles conditions, pour des salaires dérisoires. Il existe peu de normes de sécurité et de protections environnementales, voire aucune.

Ces mauvais joueurs subventionnent massivement leurs industries, puis déversent leurs produits bon marché, notamment l'acier, l'aluminium, le papier, les pneus et d'autres produits, directement ou indirectement, sur nos marchés.

Voilà pourquoi les Métallos appuient les tarifs et les autres sanctions contre ces mauvais joueurs, et pourquoi ils continueront d'exiger un commerce équitable et de s'opposer à la guerre de Trump contre nos emplois. ■

L'aluminium se poursuit



Soutenir davantage la population ouvrière et les collectivités

Le gouvernement canadien doit mieux aider les travailleurs et les collectivités à lutter contre la guerre commerciale insensée déclenchée par Donald Trump, estime le Syndicat des Métallos.

Après avoir annoncé l'imposition de contre-tarifs sur des centaines d'exportations en provenance des États-Unis vers le Canada en juillet, le gouvernement fédéral s'est aussi engagé à aider les industries canadiennes touchées par les tarifs américains. Toutefois, si cette guerre continue, il faudra faire plus pour soutenir la main-d'œuvre et les collectivités canadiennes, affirme le directeur national du Syndicat des Métallos, Ken Neumann.

«L'aide annoncée sous forme de garanties de prêts (1,7 G\$) et de fonds d'innovation (250 M\$) sera utile aux industries de l'acier et de l'aluminium, dit Ken Neumann. Mais l'aide aux travailleurs est malheureusement bien plus modeste».

Les changements aux règles de l'assurance-emploi sont les bienvenus, mais ils doivent aller plus loin, notamment réduire les heures donnant droit à l'AE et prolonger la durée totale des prestations. Il faut aussi bonifier les programmes de formation et de mobilité, notamment par des subventions visant à aider les travailleurs à trouver de nouveaux emplois et accéder à de nouvelles possibilités.

«Il est important que les mesures de soutien aux collectivités et travailleurs soient mises en œuvre immédiatement et qu'elles soient disponibles aussi longtemps que nécessaire», estime Ken Neumann.

Le gouvernement canadien doit aussi envisager d'autres mesures, comme des mécanismes de surveillance active de l'efficacité des tarifs et de meilleures protections à nos frontières contre le déversement au Canada de produits bon marché.

En lockout depuis le 11 janvier dernier, les syndiqués de l'aluminerie de Bécancour ont renouvelé leur appui au comité de négociations dans une proportion de 90,14 %. Le comité de négociation a présenté en assemblée les nouvelles demandes de l'employeur, qui se rajoutent après six mois de conflit.

«L'employeur en ajoute encore plus sur la pile. Il propose des réductions de personnel de l'ordre de 20% et voudrait en plus qu'on lui donne notre bénédiction... Il remet en question plusieurs aspects déjà réglés du contrat de travail. Nous étions près d'une entente sur le régime de retraite en janvier dernier avant le lockout et il restait des points à discuter sur les mouvements de main-d'œuvre. Maintenant que nous avons fait des ouvertures sur les mouvements de main-d'œuvre, voilà que l'employeur revient en arrière sur plusieurs points déjà pratiquement réglés», explique le président de la section locale 9700, Clément Masse.

Le médiateur spécial Lucien Bouchard a par la suite suggéré la tenue d'une rencontre en haut lieu à Pittsburgh

avec la direction d'Alcoa. Au moment de mettre sous presse, cette rencontre était sur le point d'avoir lieu.

«Il faudra tôt ou tard arriver à une entente. Plus c'est tard, plus Alcoa et Rio Tinto se priveront de profits. Mais ils doivent réaliser que les travailleurs restent forts. Ce qu'on peut signer aujourd'hui n'est pas différent de ce qui pourrait l'être plus tard. Combien les dirigeants des deux compagnies sont-ils prêts à sacrifier à cause d'une mauvaise lecture de la situation?», fait valoir l'adjoint au directeur québécois des Métallos Dominic Lemieux.

Il est possible de soutenir les 1030 lockoutés pour les aider à tenir la journée et la minute de plus, en envoyant les dons à l'adresse suivante :

MÉTALLOS SL 9700 F.D.P.

Envoyer à l'attention de **Éric Moore**,
secrétaire financier

Syndicat des Métallos, section locale 9700
8310, rue Desormeaux

Bécancour (Québec)

G9H 2X2 ■

Interdiction



Grande victoire syndicale : les régimes de retraite ou d'assurances à deux vitesses sont désormais interdits. Voilà des années que les syndicats québécois, avec au premier rang les Métallos et la FTQ, militent pour l'interdiction de cette forme de discrimination envers les nouveaux travailleurs. C'est maintenant chose faite.

La nouvelle mouture de la Loi sur les normes du travail adoptée en juin interdit toutes les formes de disparités de traitement, et non seulement celles sur les salaires comme c'était le cas depuis 2001. Seul hic, la loi n'a pas d'effet sur les régimes entrés en vigueur avant son adoption. L'abolition de ces clauses orphelins n'est alors possible que par l'intermédiaire de la négociation collective.

«C'est une grande fierté de voir que les batailles de plusieurs métallos ont porté fruit non seulement dans des négociations collectives distinctes, mais qu'elles ont contribué à façonner

Le nouveau mandat de l'employeur fait obstacle à un règlement



des clauses orphelins au Québec!



le droit du travail au Québec», lance le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau.

La plupart des conflits de travail des dernières années dans le secteur privé ont porté sur la volonté des compagnies d'introduire de telles disparités de traitement discriminatoires. «En 2007, les métallos de Rio Tinto Fer et Titane à Havre Saint-Pierre ouvraient la marche de la résistance aux clauses orphelins avec leur grève de quatre mois pour «ne pas céder leur PD». En 2016, c'était au tour des Métallos de Ciment Lafarge à Saint-Constant de rejeter eux aussi un régime de retraite à deux vitesses, suivi après des métallos de Resco en 2017 et Samuel et fils. À ces conflits, il faut ajouter tous ceux qui ont refusé aux tables de négociations des régimes de retraite ou d'assurances à deux vitesses désavantageux pour les nouveaux travailleurs», ajoute Alain Croteau.

Son adjoint, Dominic Lemieux, qui se penche sur le dossier des clauses

orphelin depuis une dizaine d'années alors qu'il présidait le comité des jeunes de la FTQ, salue lui aussi cette victoire. «Souvent, des détracteurs du mouvement syndical laissent entendre qu'il est dépassé, déconnecté des jeunes. Aujourd'hui, c'est l'aboutissement d'une bataille syndicale menée pour les jeunes, pour la solidarité dans nos milieux de travail», affirme-t-il.

Les Métallos saluent aussi les dispositions de la nouvelle LNT en lien avec les agences de placement, et les différents statuts d'emploi qui auront aussi effet de limiter la discrimination.

Autres avancées

Outre l'interdiction des disparités de traitement, la nouvelle loi sur les normes minimales du travail contient plusieurs mesures avantageuses pour les travailleurs. Les agences de placement sont mieux encadrées et un travailleur engagé par l'intermédi-

aire d'une agence ne peut être moins bien rémunéré. Dans la même logique, à tâches égales un salarié ne peut recevoir un salaire moindre en raison de son statut d'emploi (ex : étudiant, occasionnel).

La Loi comprend aussi plusieurs avancées sur la conciliation travail-famille. Une troisième semaine de vacances est allouée après trois ans plutôt que cinq. Un salarié pourra désormais refuser d'effectuer plus de deux heures de temps supplémentaire (plutôt que quatre) et il pourra refuser de travailler s'il n'a pas eu son horaire au moins cinq jours d'avance. Les modalités pour l'étalement des heures de travail sont aussi modifiées. Des améliorations sont apportées aux congés familiaux et à ceux prévus pour les proches aidants.

Finalement, le harcèlement sexuel est explicitement reconnu dans la loi et le délai pour porter plainte passe de 90 jours à deux ans. ■

On mérite mieux!

À l'approche des élections québécoises du 1^{er} octobre, une coalition de six organisations syndicales dont le Syndicat des Métallos a lancé cet été la campagne «Du pareil au même, on mérite mieux!». Dans une quinzaine de circonscriptions, des militants syndicaux ont posé des affiches qui présentent une moitié de visage du chef caquiste François Legault et une autre moitié du visage du chef libéral Philippe Couillard. La campagne vise à dénoncer les années d'austérité libérale et les politiques antisyndicales de la CAQ. La campagne vise des circonscriptions où l'issue du vote pourrait faire la différence entre un gouvernement majoritaire ou minoritaire, pour les libéraux ou la CAQ, d'autres où des alliés du mouvement syndical se présentent ou encore des circonscriptions où se représentent des politiciens dont l'action est dénoncée par les syndicats, comme Gaétan



Barrette à la santé. On voit ici un groupe de Métallos poser des affiches à Rouyn-Noranda où le syndicaliste Gilles Chapadeau brigue les suffrages. ■

À noter sur votre calendrier! Activités des Métallos

Conférence du District 6
4-8 sept Collingwood (Ont.)

Conférence sur la condition féminine
14-17 oct. Toronto

Conférence du District 3
30 oct.-1^{er} nov. Kamloops (C.-B.)

École d'automne du District 6
4-9 nov Orillia (Ont.)

Assemblée annuelle du District 5
21-23 nov. Charlevoix

Conférence de l'ORME
1^{er} avril 2019 Vancouver

Conférence de la Prochaine génération
1^{er} avril, 2019 Vancouver

Congrès national d'orientation
2-5 avril, 2019 Vancouver

Les retraités d'abord : Des douzaines de militants et retraités Métallos étaient sur la colline du Parlement à Ottawa au printemps dernier pour faire pression sur plus de 150 députés pour qu'ils appuient un projet de loi destiné à protéger les rentes et les régimes d'assurance collective des retraités en cas de faillite ou d'arrangement avec les créanciers.



Photo: Andrew Meade, CWA Canada